

Rentrée 2016

Sécurité des écoles,

collèges, lycées :

consignes applicables.

Les circulaires des 25 novembre 2015
et 4 décembre 2015, détaillaient un
certain nombre de mesures

LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et
accompagner efficacement
les écoles, collèges et lycées,
pour assurer la sécurité des élèves
et des personnels de l'éducation
nationale.



LES NOUVELLES MESURES



DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent



DANS LES GENDARMERIES OU COMMISSARIATS DE POLICE

- Réseau de correspondants « Police & gendarmerie, sécurité de l'École »
- Renforcement des patrouilles mobiles



DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Un référent sûreté par département
- Des correspondants « éducation nationale » dans les cellules de crise préfectorales



DANS LES PRÉFECTURES

- État-major départemental de sécurité consacré à la protection des espaces scolaires
- Un exercice cadre de gestion de crise



DANS LES RECTORATS

- Cellules académiques de gestion de crise
- Un référent sûreté par académie
- Un exercice alerte SMS à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement

Des actions pour informer et savoir réagir durant la période de rentrée

- Un exercice "alerte-SMS" sera déclenché le jour de la pré-rentrée à l'échelle académique. Cet exercice est complémentaire aux trois exercices de sécurité que devra réaliser chaque école et chaque établissement scolaire durant l'année scolaire.

**QUE DOIS-JE FAIRE
EN TANT QUE
DIRECTEUR D'ÉCOLE ?**

Au quotidien

1. Afficher les consignes de sécurité à l'entrée de l'école et les diffuser le plus largement possible.

2. Connaître et respecter les consignes Vigipirate en vigueur.

www.education.gouv.fr/vigipirate

3. Organiser l'accueil à l'entrée de l'école.

4. Effectuer, si cela est possible, un contrôle visuel des sacs des adultes avec le consentement de leurs propriétaires.4

5. Vérifier systématiquement l'identité des personnes étrangères à l'école.

6. Demander aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants. **Eviter tout attroupement.**

7. Assouplir éventuellement, en lien avec le périscolaire, les horaires d'entrées et de sorties pour mieux contrôler les flux d'élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'école sur la voie publique.

A afficher à l'entrée de l'école.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES,
DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement

Contrôle visuel des sacs

Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement

Ne stationnez pas devant
l'établissement à la dépose
ou à la récupération
de l'élève

Évitez les attroupements
devant l'établissement

Signalez tout comportement
ou objet suspect

Organisation de trois
exercices de sécurité

Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations
et les consignes à suivre en cas d'alerte
à proximité d'une école sur :

LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr

LE COMPTE TWITTER
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)

Téléchargez l'application SAIP
sur votre smartphone afin d'être avisé
en cas d'alerte

gouvernement.fr/appli-alerte-saip

Il est interdit de fumer
dans l'enceinte de l'établissement

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Lors de la pré-rentrée

- . Organiser un temps de présentation sur les mesures de sécurité avec l'équipe de l'école.
- . Réfléchir à la coordination entre temps scolaire et périscolaire.

Dans les jours suivant la rentrée

Informers les parents d'élèves
sur les mesures de sécurité lors
des réunions de rentrée

Des guides sont mis à disposition des directeurs et des familles



Pendant l'année scolaire

- . Mettre à jour le PPMS de l'école.**
- . Contacter la mairie pour identifier en commun d'éventuels travaux de sécurisation des espaces vulnérables à réaliser.**
- . Organiser en cours d'année trois exercices de type PPMS, dont un exercice «attentat-intrusion» avant la Toussaint.**

Guide d'élaboration du PPMS

www.education.gouv.fr

Evaluation²

Date	Heure	Thème et objectifs de l'exercice	Durée de l'exercice

Une fiche d'évaluation type peut être adaptée à partir de ce modèle disponible sur le site de l'Observatoire ; elle doit être liée au PPMS de l'établissement sans être modifiée d'un exercice à l'autre.

	Oui	Non	Non testé	Observations
Modalités d'organisation				
• Inopiné (préciser l'origine du déclenchement)	☐	☐	☐	
• Présence d'observateurs extérieurs (si oui, nombre)	☐	☐	☐	
• Facteurs aggravants	☐	☐	☐	
• Exercice partiel (si oui, préciser)	☐	☐	☐	
Alerte / Fin d'alerte				
• L'alerte a été entendue par tous	☐	☐	☐	
• La fin d'alerte a été entendue par tous	☐	☐	☐	
Application des consignes générales				
• Cellule de crise activée	☐	☐	☐	
• Mise à l'abri ou évacuation de tous les présents	☐	☐	☐	
• Une main courante a été tenue	☐	☐	☐	
• La radio a été écoutée sur la bonne fréquence	☐	☐	☐	
• Le comptage s'est effectué sans problème	☐	☐	☐	
• L'échange interne entre la cellule de crise et les lieux de mise à l'abri a été maintenu	☐	☐	☐	
• La communication externe entre la cellule de crise et l'extérieur a été établie	☐	☐	☐	
• Respect des rôles	☐	☐	☐	
Mise en sûreté				
• Mise à l'abri ou évacuation immédiate	☐	☐	☐	
• Mise à l'abri ou évacuation en bon ordre	☐	☐	☐	
• Absence de panique	☐	☐	☐	
• Gestion du stress et de l'attente	☐	☐	☐	
• Prise en charge des personnes handicapées, des malades, des blessés	☐	☐	☐	
Application des consignes particulières				
• Laboratoires / Locaux techniques (évacuation)	☐	☐	☐	
• Coupure des fluides (préciser lesquels)	☐	☐	☐	
• Coupure des ventilations	☐	☐	☐	
• Réactions adaptées aux situations inattendues	☐	☐	☐	
• Restauration (s'assurer que tous les élèves ont quitté la salle – évacuation obligatoire)	☐	☐	☐	
• Standard / Loge (accueil des secours)	☐	☐	☐	
• Internat (exercice de nuit)	☐	☐	☐	
Matériel utilisé				
• Mallette PPMS complète	☐	☐	☐	
• Fournitures pour activités occupationnelles	☐	☐	☐	
• Moyens de communication opérationnels	☐	☐	☐	
• Toilettes et points d'eau accessibles	☐	☐	☐	
• Documentations / Fiches à jour	☐	☐	☐	

Ajustements

En fonction des résultats de l'exercice, actualiser le PPMS en remédiant aux anomalies constatées (repenser les consignes, informer le personnel, réparer les installations défectueuses, compléter les mallettes, etc.).

² Ce modèle support de l'évaluation, éventuellement accompagné d'observations complémentaires, doit être annexé au dossier PPMS. À transmettre à la collectivité territoriale concernée si problème(s) lié(s) aux obligations du propriétaire.



Vigilance attentats : les bons réflexes

Guide à destination
des chefs d'établissement,
des inspecteurs de l'éducation
nationale et des directeurs d'école



Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

Vigilance attentat : les bons réflexes

S'organiser

1. Développer des relations avec les partenaires extérieurs
2. Analyser la menace dans son environnement en s'appuyant sur le PPMS
3. Mettre en place des moyens d'alerte spécifiques
4. Sensibiliser le personnel de l'établissement

Comment se préparer ?

1. Bien connaître son environnement
2. Développer sa vigilance
3. Acquérir et transmettre les réflexes adaptés

Comment s'organise cet exercice ?

Préparation de l'exercice

Le directeur d'école se réunit avec des membres de son équipe et éventuellement avec des partenaires extérieurs pour définir la date de l'exercice et les conditions de sa mise en œuvre.

Sensibilisation

Le directeur d'école sensibilise l'équipe éducative, les parents et les élèves. Il leur indique la date retenue pour l'exercice et leur rappelle les consignes à suivre.

Réalisation de l'exercice

Le jour de l'exercice, une alarme est déclenchée. Chacun doit donc réagir en suivant une des deux postures identifiées en cas d'attaque : s'échapper ou s'enfermer.

Comment réagir en cas d'attaque ?

1. S'échapper
2. S'enfermer en prenant en compte deux situations :
 - les élèves sont dans les classes
 - les élèves ne sont pas dans les classes

Alerter

Déclencher l'alerte spécifique.

Alerter les forces de sécurité

Les informations à donner :

Où ?

Quoi ?

Qui ?



Retour d'expériences

L'équipe éducative se réunit pour réaliser un retour d'expérience afin identifier les points forts et les points à améliorer repérés pendant l'exercice.

Sorties scolaires, voyages scolaires, manifestations (sous réserve de consignes spécifiques ultérieures justifiées par des situations particulières)

Les voyages scolaires sont autorisés.

Les sorties scolaires occasionnelles (théâtre, sortie nature...) sont également autorisées. Elles ne nécessitent pas d'autorisations préalables auprès des autorités académiques.

Toute manifestation autorisée par la préfecture (salons, compétitions sportives...) est de fait accessible aux scolaires.

Récapitulons les essentiels :

1. Afficher les consignes de sécurité aux entrées des écoles.
2. Informer les parents des mesures de sécurité prises.
3. Voir avec la mairie pour sécuriser les espaces particulièrement vulnérables de l'école.
4. Organiser un exercice alerte attentat avant les vacances de Toussaint (avec un signal différent d'incendie) et deux autres exercices PPMS dans le courant de l'année.
5. Surveiller attentivement les abords des écoles.

www.education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/vigipirate